LA GAZETTE DE BONVILLERS



Dates à retenir

18 Décembre 2021 (à partir de 14h)

Passage du Père Noël dans les rues de Bonvillers

8 Janvier 2021

Voeux du Maire ANNULES en raison de la situation sanitaire

Information

Pour les vendredis 24 et 31 décembre, le ramassage des ordures ménagères et/ou de tri de l'après-midi se feront dès 11h30. Les bacs devront donc être sortis dès le matin.

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

La fin d'année arrive pour la plus grande joie des petits et des grands. Le contexte sanitaire est toujours aussi inquiétant avec une hausse des contaminations.

Nous devions vous convier pour les vœux de votre commune le 8 janvier et baptiser notre place de la mairie, place Olivier Dassault. Cette année encore, nous sommes contraints d'annuler cette manifestation.

Nous avons la chance d'avoir deux nouvelles associations : le Comité des fêtes renait de ses cendres et l'association "Bonvillers, de saison à saison" prend son envol.

Nous profiterons du passage du Père-Noël pour rendre visite à nos ainés âgés de plus de 65 ans, le 18 décembre en leur amenant un bon d'achat porté à 40 euros.

Des projets éoliens se multiplient dans notre paysage direct. Un projet sur Noyers se monte en ce moment, un sur Chepoix et un autre sur Wavignies. Vous pourrez vous exprimer pour celui de Saint André Farivillers (voir encart prévu).

Le calvaire à côté de l'église va retrouver sa dignité prochainement. Les projets en réflexion de la commune sont :

- l'église : le porche en bois, son accessibilité pour tous ainsi que la consolidation de l'église.
- la sécurisation piétonne reliant l'église à la mairie,
- le devenir de l'ex salle des fêtes

Notre agent communal Mr Desmet est remplacé dans ses fonctions par Corinne Mauro.

La commune a été cambriolé : Kango, tracteur tondeuse et divers outils ont disparus. La question se pose également pour installer d'autres caméras sur des emplacements plus stratégiques.

Des contrôles des assainissements vont avoir lieu dans notre commune. Ils sont à réaliser tous les 10 ans. Cela plus de 15 ans qu'ils ont eu lieu sur le territoire de la CCOP, maintenant c'est notre tour.

Un recensement de la population aura lieu au début de l'année prochaine.

Un écran géant va être installé dans notre salle des fêtes prochainement.

A l'avance, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et bien évidement la santé toujours aussi précieuse.

Vincent Loisel (Maire de Bonvillers)

LA CARTE CADEAU " JEUNE DIPLÔMÉ"

Offert par la commune

Un bon cadeau sera remis à chaque jeune ayant obtenu un diplôme en 2021.

Nous vous rappelons les conditions d'attribution:

- Avoir obtenu un diplôme d'enseignement secondaire (DNB, Baccalauréat Général ou Professionnel, CAP, BEP)
- Avoir fourni la copie de son diplôme à la Mairie

Alors, si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à amener la copie de votre diplôme à la Mairie le plus rapidement possible.

pour les moins de 18 ans PASS'SPORTS OFFE

LE PASS'SPORT 2021-2022

N'oubliez pas de télécharger le pass'sport, coupon de 15€, valable pour les activités extra-scolaires en club pour l'année 2021-2022.

Le téléchargement des Pass'sports est disponible jusqu'au 31 décembre 2021.

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre club.

INFORMATIONS PRATIQUES

Neige et Verglas

Malgré tous les moyens mis en oeuvre , il est matériellement impossible, en cas de neige, d'intervenir partout en même temps, les automobilistes doivent donc revoir leurs habitudes et leur conduite en période hivernale.

Pour consulter les informations régulièrement mises à jour s'agissant de l'état du réseau et de la nature du traitement en cours (salage ou autres):

www.oise-mobilite.fr

Pour les transports scolaires : www.hautsdefrance.fr Pour les transports des élèves handicapés : oise.fr

LES Nº UTILES

Ecoles RPI

 Bonvillers 	03 44 51 93 66
 Chepoix 	03 60 43 94 56
 La Hérelle 	03 44 51 93 57

Périscolaire Chepoix

06 47 91 10 94

Centre Social Breteuil

03 44 80 08 08

www.centresocial-cantonbreteuil.fr

Centre Animation Jeunesse

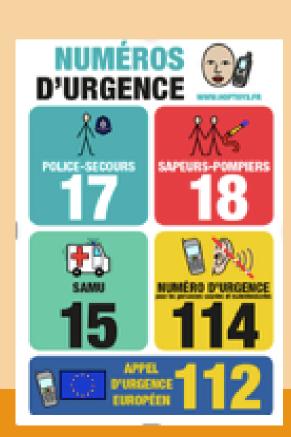
03 44 45 43 50

Collège Breteuil 03 44 80 18 88

CCOP 03 44 80 84 01

Maison de santé Pluridisciplinaire de Breteuil

03 65 65 75 75



LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS

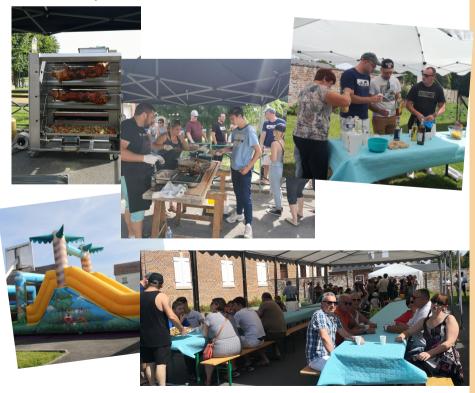
LE 14 JUILLET

Dans une ambiance festive, le repas du 14 juillet s'est passé dans la bonne humeur, suivi de son traditionnel feu d'artifice, tiré sous les yeux émerveillés de chacun - petits et grands.



LE 15 AOÛT

Encore beaucoup de monde, pour ce repas, organisé par la Commune. Au menu un cochon à la broche, qui a fait l'unanimité. Quant aux enfants, ils ont pu s'amuser dans la structure gonflable, installée pour l'occasion.



LES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ DU VENDREDI SOIR

Les activités pour tous du vendredi soir ont reçu un franc succès, et ont permis aux habitants de se retrouver, dans une ambiance conviviale.









LE 11 NOVEMBRE

Dépose de la gerbe.



LA SOIRÉE "ACTIVITÉ NUMÉRIQUE"

En collaboration avec la CCOP, les habitants ont pu profiter du système de jeux intéractifs adaptés à tous les âges (au programme, des jeux ludiques alliant amusement, calcul mental, habilité, culture générale ...).



NETTOYAGE DES HAIES

Les habitants de Bonvillers se sont mobilisés pour effectuer le nettoyage et le désherbage des haies dans les chemins.

Nous tenons à remercier les participants: Mme Marie-José Mathon, Mme Corinne Thire, Mme Aurore Devillers et M François Mathon

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a été officiellement relancé au mois de Septembre.

Les membres du bureau sont :

- Sandrine Bonnement (Présidente)
- Léandre Robart (Trésorier)
- Lucile Cavel (Secrétaire)

Ils travailleront tous les 3 pour vous proposer des évènements au cours de l'année 2022.

Bien entendu les volontaires sont les bienvenus pour les aider.

BONVILLERS, DE SAISON EN SAISON

Les 23 et 24 octobre derniers, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de cinquante personnes lors de notre première exposition :

« Bonvillers, son histoire et ses anciens métiers ». Merci aux personnes qui nous ont confié des photos ou des accessoires pour les différentes scènes. Déjà quelques idées pour la prochaine Expo 2022...mais chut! Nous vous avons préparé une autre surprise! À bientôt...de saison en saison!...

Catherine Pattinier



RECENSEMENT 2022







Le recensement de la population débutera le 20 janvier 2022.

Un document sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres, pour vous inviter à privilégier le recensement par internet.

Comment ça se passe?



LES AGENTS RECENSEURS,
POUR BONVILLERS,
SERONT:

MME ISABELLE ROUSELLE MME SANDRINE QUÉNU

Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours)



LE PROJET ÉOLIEN DE LA CENSE

Un document a été distribué dans vos boîtes aux lettres pour vous informer qu'un parc éolien est en cours d'étude sur la commune de Saint André Farivillers.

Nous vous rappelons qu'une enquête publique est ouverte.

Le commissaire enquêteur assurera un dernière permanence, à la mairie de Saint André Farivillers, pour recevoir les observations écrites ou orales du public:

- Le vendredi 17 décembre 2021 de 13h à 16h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans la mairie de SAINT-ANDRE-FARIVILLERS,
- par courrier adressé à la commune de SAINT-ANDRE-FARIVILLERS, à l'attention du commissaireenquêteur,
- sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mis en place à l'adresse suivante :

https://www.registredemat.fr/cense-saf

 par courrier électronique adressé à : eolfi-cense-saf@registredemat.fr







Photomontage n°42 : Entrée ouest Bonvillers (1,8 km)



LE 30 NOVEMBRE DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST POSITIONNÉ ET A VOTÉ CONTRE LE PROJET DE LA CENSE.

ANIMATIONS DE NOËL PROCHES DE CHEZ VOUS

Breteuil-sur-Noye

- Patinoire du 15 au 31 décembre à la mairie.
- Concert de noël le samedi 18 décembre à 20h à l'Eglise Saint-Jean-Baptiste.
- Spectacle "Le noël de Gribouille" le dimanche 12 décembre à 15h au centre culturel Jules Verne.

Campremy

- Marché de noël le vendredi 17 décembre de 18h à 22h sur la place du village avec la présence du Père-Noël.

Ansauvillers

- Marché de noël le samedi 18 décembre de 8h à 17h à la salle des sports.

Fontaine-Bonneleau

- Marché de noël le dimanche 12 décembre de 8h à 17h à la salle des sports.

Cormeilles

- Marché de noël le dimanche 12 décembre de 10h à 17h à la salle H. Benjamin.

Amiens

- Marché de noël du 26 novembre au 31 décembre Informations sur le site : https://fr.marchedenoel.fr/ Horgires

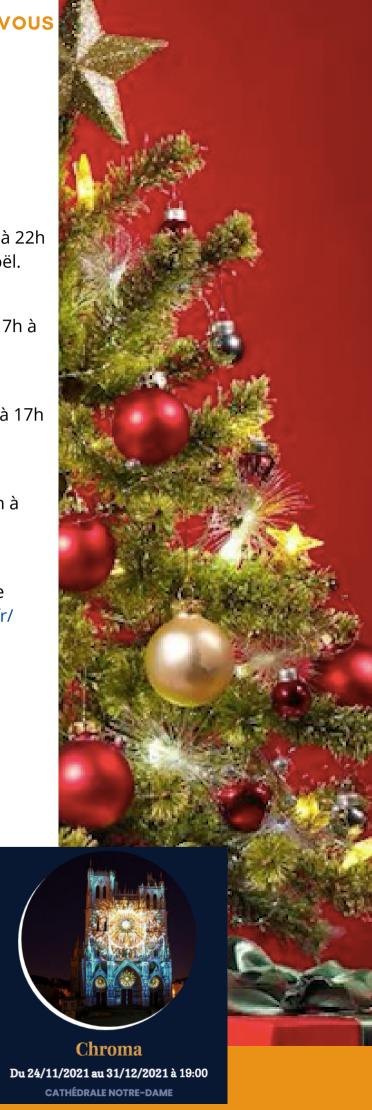
Lundi: 14h - 19h30

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche: 10h30 - 19h30

Samedi: 10h30 - 21h

Fermeture exceptionnelle à 17h le vendredi 24 décembre et fermé le samedi 25 décembre







La dose de rappel : POUR QUI, QUAND ET OÙ ?

COVID 19

Le rappel vaccinal est administré :

- dès **5 mois** après votre dernière injection, ou votre infection Covid-19 si celle-ci est survenue après votre vaccination ;
- à partir de 3 mois pour les personnes sévèrement immunodéprimées sur avis médical.

Mon âge	Ma situation	Pfizer-BioNTech	Moderna
12 à 17 ans inclus	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité Dans toutes les autres situations	Je reçois une dose de rappel Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) A l'école/Mon lieu d'apprentissage Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Chirurgien-dentiste Laboratoire de biologie médicale Centre de vaccination Mon lieu de soin	iis pas éligible au rappel
18 à 29 ans inclus	Quelle que soit ma situation	Je reçois une dose de rappel Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail/Service de santé universitaire Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Chirurgien-dentiste Laboratoire de biologie médicale Centre de vaccination Mon lieu de soin	
30 ans et plus	Quelle que soit ma situation	Je reçois une dose de rappel Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail/Service de santé universitaire Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Chirurgien-dentiste Laboratoire de biologie médicale Centre de vaccination Mon lieu de soin	Je reçois une dose de rappel Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail/Service de santé universitaire Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Chirurgien-dentiste Laboratoire de biologie médicale Centre de vaccination Mon lieu de soin

- Le rappel vaccinal se fait uniquement avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment. Le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé pour les personnes de moins de 30 ans.
- Pour les personnes ayant eu le Covid-19 avant leur injection de vaccin Janssen, la dose de rappel se fait 1 mois après la dose reçue.
- Pour les personnes ayant eu le Covid après leur injection de Janssen, 2 situations :
- » Si infection moins de 15 jours après l'injection : les personnes reçoivent une dose additionnelle de vaccin ARNm 4 semaines après l'infection. Elles sont éligibles au rappel vaccinal dès 5 mois après cette dose additionnelle.
- » Si infection plus de 15 jours après l'injection : les personnes n'ont pas besoin de compléter leur schéma vaccinal avec une dose additionnelle. Elles sont éligibles au rappel dès 5 mois après l'infection.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

